

Délibération 2023-037

Finances – Budget primitif 2023 - Budget annexe Parc Économique du Triangle

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, sous la présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Président, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 04 avril 2023.

Participants

Présents

Bessières	M. BERINGUIER Bernard, M. DARENGOSSE Ludovic, M. HAMDANI Aïli, Mme LAVAL Carole, M. MAUREL Cédric
Bondigoux	M. ROUX Didier
Buzet sur Tarn	M. BONNASSIES Patrick, Mme CHARLES Ghislaine, Mme GUERRERO Katia, M. JOVIADO Gilles
La Magdelaine sur Tarn	Mme GAYRAUD Isabelle
Layrac sur Tarn	M. ASTRUC Thierry
Le Born	M. SABATIER Robert
Mirepoix sur Tarn	Mme BLANCHARD ESSNER Sonia, M. RICHARD Jean-Louis
Villematier	M. JILIBERT Jean-Michel
Villemur sur Tarn	M. CHEVALLIER Georges, Mme DELTORT Florence, M. DUMOULIN Jean-Marc, Mme DUQUENOY Aurore, M. MICHELOT Jean-Michel, Mme PREGNO Agnès, M. REGIS Daniel.

Conseillers ayant donné pouvoir

Mme RIVIERE Christel a donné pouvoir à M. MAUREL Cédric,
Mme SAUNIER Karine a donné pouvoir à M. JILIBERT Jean-Michel,
Mme FOLLEROT Danielle a donné pouvoir à Mme DELTORT Florence,
M. SANTOUL Michel a donné pouvoir à M. BERINGUIER Bernard.

Conseillers excusés

Mme MONCERET Mylène, M. ANTONY Maxime.

Conseillers absents

M. DEMETZ Gilbert, M. BRAGAGNOLO Patrice.

Secrétaire de séance

M. DARENGOSSE Ludovic.

Membres en exercice - 31 | Membres présents -23 | Pouvoirs - 04 | Membres absents – 04

Monsieur le Président présente le Budget Primitif 2023. Il est présenté hors écritures de stock. Les travaux d'aménagement feront l'objet d'une décision modificative.

Budget annexe PET- BUDGET PRIMITIF 2023							
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
	BP 2022	CA 2022	BP 2023		BP 2022	CA 2022	BP 2023
011 - Charges à caractère général	260 794,38 €	68 425,37 €	1 054 700,00 €	013 - Atténuations de charges			
012 - Charges de personnel et frais assimilés				70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses			1 500 000,00 €
014 - Atténuations de produits				73 - Impôts et taxes			
65 - Autres charges de gestion courante				74 - Dotations, subventions et participations			
66 - Charges financières	1 250,00 €	1 250,00 €	6 000,00 €	75 - Autres produits de gestion courante			
67 - Charges exceptionnelles				76 - Produits financiers			
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions				77 - Produits exceptionnels			69 520,37 €
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)			500 000,00 €				
TOTAL DEPENSES REELLES	262 044,38 €	69 675,37 €	1 560 700,00 €	TOTAL RECETTES REELLES	- €	- €	1 569 520,37 €
043 - Opérations d'ordre de transfert interieur section			4 800,00 €	043 - Opérations d'ordre de transfert interieur section			4 800,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			292 500,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			79 251,62 €
023 - Virement à la section d'investissement				002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	273 948,38 €		204 428,01 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	- €	- €	297 300,00 €	TOTAL RECETTES D'ORDRE	273 948,38 €	- €	288 479,63 €
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	262 044,38 €	69 675,37 €	1 858 000,00 €	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	273 948,38 €	- €	1 858 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
	BP 2022	RAR	BP 2023		BP 2022	RAR	BP 2023
16 - Emprunts et dettes assimilées	29 699,55 €		40 000,00 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves			
21 - Immobilisations corporelles			1 161 150,63 €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			292 500,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			11 849,37 €	021 Virement section de fonctionnement			
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			79 500,00 €	16 - Emprunts et dettes assimilées			1 000 000,00 €
022 - Dépenses imprévues (investissement)							
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	29 699,55 €	- €	1 292 500,00 €	TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	- €	- €	1 292 500,00 €

Après avis de la Commission Finances en date du 30 mars 2023 ;

Décision

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité** :

- **Approuve** le Budget Primitif 2023 annexe Parc Économique du Triangle chapitre par chapitre ;
- **Mandate** Monsieur le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de la présente décision ;
- **Précise** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'État.

Résultats du vote

Votants – 27 | Pour – 27 | Contre – 00 | Abstention – 00

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de Séance,
M. DARENGOSSE Ludovic.

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées,
Le 21 AVR. 2023



Pour extrait conforme,
Le Président,
M. Jean-Marc DUMOULIN